

N° 24  
**SÉNAT**

---

SESSION ORDINAIRE DE 2025-2026  
**3 décembre 2025**

---

## **PROJET DE LOI**

*de finances de fin de gestion  
pour 2025*  
**(Texte définitif)**

*Le Sénat a adopté, dans les conditions prévues à l'article 45  
(alinéas 2 et 3) de la Constitution, le projet de loi dont la teneur suit :*

---

**Voir les numéros :**

**Assemblée nationale** (17<sup>e</sup> législature) : 1<sup>re</sup> lecture : **2068, 2078** et T.A. **179**.  
Commission mixte paritaire : **2146** et T.A. **185**.

**Sénat** : 1<sup>re</sup> lecture : **132, 136** et T.A. **22** (2025-2026).  
Commission mixte paritaire : **164** et **165** (2025-2026).

## **Article liminaire**

Les prévisions de solde structurel et de solde effectif de l'ensemble des administrations publiques, les prévisions de solde par sous-secteur, la prévision, déclinée par sous-secteur d'administration publique, de l'objectif d'évolution en volume et la prévision en milliards d'euros courants des dépenses des administrations publiques, les prévisions de prélèvements obligatoires, de dépenses et d'endettement de l'ensemble des administrations publiques pour l'année 2025, les prévisions pour 2025 de ces mêmes agrégats selon la loi n° 2023-1195 du 18 décembre 2023 de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027 ainsi que les données d'exécution pour l'année 2024 s'établissent comme suit :

(En points de produit intérieur brut, sauf mention contraire)

	<b>Loi de finances de fin de gestion pour 2025</b>		<b>LPFP 2023-2027*</b>
	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2025</b>
<b>Ensemble des administrations publiques</b>			
Solde structurel (1)	-5,8	-5,1	-3,3
Solde conjoncturel (2)	0,0	-0,2	-0,4
Solde des mesures ponctuelles et temporaires (3)	-0,1	0,0	-0,1
Solde effectif (1 + 2 + 3)	-5,8	-5,4	-3,7
Dette au sens de Maastricht	113,2	116,0	109,6
Taux de prélèvements obligatoires ( <i>y compris Union européenne, nets des crédits d'impôt</i> )	42,8	43,6	44,4
Dépense publique ( <i>hors crédits d'impôt</i> )	56,6	56,8	55,0
Dépense publique ( <i>hors crédits d'impôt, en milliards d'euros</i> )	1 652	1 698	1 668
Évolution de la dépense publique hors crédits d'impôt en volume ( <i>en %</i> ) <sup>[1]</sup>	2,1	1,8	0,8
Principales dépenses d'investissement ( <i>en milliards d'euros</i> ) <sup>[2]</sup>	26	28	34
<b>Administrations publiques centrales</b>			
Solde	-5,3	-4,6	-4,3
Dépense publique ( <i>hors crédits d'impôts, en milliards d'euros</i> )	651	664	658
Évolution de la dépense publique en volume ( <i>en %</i> ) <sup>[3]</sup>	-0,8	1,3	1,9
<b>Administrations publiques locales</b>			
Solde	-0,6	-0,5	-0,2

Dépense publique ( <i>hors crédits d'impôts, en milliards d'euros</i> )	330	337	329
Évolution de la dépense publique hors crédits d'impôts en volume ( <i>en %</i> ) <sup>[3]</sup>	3,2	1,2	0,2
<b>Administrations de sécurité sociale</b>			
Solde	0,0	-0,3	0,7
Dépense publique ( <i>hors crédits d'impôts, en milliards d'euros</i> )	778	805	779
Évolution de la dépense publique hors crédits d'impôts en volume ( <i>en %</i> ) <sup>[3]</sup>	3,8	2,3	0,3

*Les chiffres en comptabilité nationale relatifs à la loi de finances de fin de gestion pour 2025 se réfèrent, pour 2024, au compte publié par l'INSEE en comptabilité nationale en base 2020 et, pour 2025, aux prévisions du Gouvernement dans la même base. Les prévisions relatives à la loi n° 2023-1195 du 18 décembre 2023 de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027 en comptabilité nationale, antérieures au changement de base des comptes nationaux français, étaient relatives à la base antérieure des comptes nationaux, la base 2014.*

*\* Loi n° 2023-1195 du 18 décembre 2023 de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027.*

<sup>[1]</sup> À champ constant.

<sup>[2]</sup> Au sens de la loi n° 2023-1195 du 18 décembre 2023 de programmation des finances publiques pour 2023-2027.

<sup>[3]</sup> À champ constant, hors transferts entre administrations publiques.

## PREMIÈRE PARTIE

### CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER

#### TITRE I<sup>ER</sup>

#### DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES

##### Article 1<sup>er</sup>

À la fin de la deuxième phrase du 2° du 1 du VI de l'article 46 de la loi n° 2005-1719 du 30 décembre 2005 de finances pour 2006, le montant :

« 3 949 162 945 euros » est remplacé par le montant : « 3 959 580 513 euros ».

## **Article 2**

L'article 125 de la loi n° 2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025 est ainsi modifié :

1° La dernière colonne du tableau du second alinéa du I est ainsi modifiée :

*a)* À la quatre-vingt-cinquième ligne, le montant : « 176 283 341 » est remplacé par le montant : « 188 000 000 » ;

*b)* À la dernière ligne, le montant : « 143 100 000 » est remplacé par le montant : « 149 000 000 » ;

2° La dernière colonne du tableau du second alinéa du II est ainsi modifiée :

*a)* À la cinquante-quatrième ligne, le montant : « 178 000 000 » est remplacé par le montant : « 190 000 000 » ;

*b)* À la dernière ligne, le montant : « 143 100 000 » est remplacé par le montant : « 149 000 000 ».

## **Article 3**

I. – Le IV de l'article 112 de la loi n° 2022-1726 du 30 décembre 2022 de finances pour 2023 est ainsi modifié :

1° Au premier alinéa, le montant : « 215 000 000 € » est remplacé par le montant : « 216 000 000 € » ;

2° Le tableau du dernier alinéa est ainsi rédigé :

(En euros)

«	Région	Montant	»
	Auvergne-Rhône-Alpes	19 692 351	
	Bourgogne-Franche-Comté	8 873 939	
	Bretagne	9 285 533	
	Centre-Val de Loire	14 529 828	
	Corse	428 884	
	Grand Est	24 483 603	
	Hauts-de-France	13 405 370	
	Île-de-France	38 009 628	
	Normandie	10 185 592	
	Nouvelle-Aquitaine	22 764 972	
	Occitanie	18 710 597	
	Pays de la Loire	12 358 921	
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	19 468 202	
	Guadeloupe	1 035 388	
	Guyane	240 491	
	Martinique	674 217	
	Mayotte	740 939	
	La Réunion	1 111 545	

II. – La perte de recettes pour l’État résultant du I est compensée, à due concurrence, par la création d’une taxe additionnelle à l’accise sur les tabacs prévue au chapitre IV du titre I<sup>er</sup> du livre III du code des impositions sur les biens et services.

## TITRE II

### **DISPOSITIONS RELATIVES À L'ÉQUILIBRE DES RESSOURCES ET DES CHARGES**

#### **Article 4**

I. – Pour 2025, l'ajustement des ressources tel qu'il résulte des évaluations révisées figurant à l'état A annexé à la présente loi et la variation des charges du budget de l'État sont fixés aux montants suivants :

(En millions d'euros\*)

	Ressources (1)			Charges (1)			Solde
	1	2	3	1	2	3	
<b>Budget général</b>							
Recettes fiscales** / dépenses*** .....	+3 733	+3 733		-3 970	-3 775	-195	
Recettes non fiscales .....	+2 148	+2 058	+90				
Recettes totales / dépenses totales .....	+5 881	+5 791	+90	-3 970	-3 775	-195	
À déduire : <i>Prélèvements sur recettes au profit des collectivités territoriales et de l'Union européenne</i> .....	+800	+800					
<b>Montants nets pour le budget général .....</b>	<b>+5 081</b>	<b>+4 991</b>	<b>+90</b>	<b>-3 970</b>	<b>-3 775</b>	<b>-195</b>	<b>+9 051</b>
Évaluation des fonds de concours et des attributions de produits.....				0	0	0	
<b>Montants nets pour le budget général, y compris fonds de concours .....</b>	<b>+5 081</b>	<b>+4 991</b>	<b>+90</b>	<b>-3 970</b>	<b>-3 775</b>	<b>-195</b>	
<b>Budgets annexes</b>							
Contrôle et exploitation aériens.....	+99	+99		-14	-11	-4	+114
Publications officielles et information administrative .....				-1	-1	0	+1
<b>Totaux pour les budgets annexes .....</b>	<b>+99</b>	<b>+99</b>		<b>-15</b>	<b>-12</b>	<b>-4</b>	<b>+115</b>
Évaluation des fonds de concours et des attributions de produits :							

Contrôle et exploitation aériens.....				0	0		
Publications officielles et information administrative .....				0	0		
<b>Totaux pour les budgets annexes, y compris fonds de concours.....</b>	<b>+99</b>	<b>+99</b>		<b>-15</b>	<b>-12</b>	<b>-4</b>	
<b>Comptes spéciaux</b>							
Comptes d'affectation spéciale .....	-3 748	-484	-3 264	+40	+40	0	-3 787
Comptes de concours financiers .....	-2 754		-2 754	-3 231	+10	-3 242	+477
Comptes de commerce (solde) .....							+76
Comptes d'opérations monétaires (solde) .....							0
Solde pour les comptes spéciaux.....							<b>-3 234</b>
<b>Solde général.....</b>							<b>+5 932</b>

\* Les montants figurant dans le présent tableau sont arrondis au million d'euros le plus proche ; il résulte de l'application de ce principe que le montant arrondi des totaux et des sous-totaux peut ne pas être égal à la somme des montants arrondis entrant dans son calcul.

\*\* Recettes fiscales brutes, minorées des remboursements et dégrèvements d'impôts d'État (cf. état B, mission « Remboursements et dégrèvements », programme 200).

\*\*\* Dépenses budgétaires brutes, minorées des remboursements et dégrèvements d'impôts d'État (cf. état B, mission « Remboursements et dégrèvements », programme 200).

## II. – Pour 2025 :

1° Les ressources et les charges de trésorerie qui concourent à la réalisation de l'équilibre financier sont évaluées comme suit :

(En milliards d'euros)

<b>Besoin de financement</b>	
Amortissement de la dette à moyen et long termes .....	168,0
<i>Dont remboursement du nominal à valeur faciale .....</i>	<i>166,1</i>
<i>Dont suppléments d'indexation versés à l'échéance (titres indexés).....</i>	<i>1,9</i>
Amortissement de la dette reprise de SNCF Réseau .....	1,1
Amortissement des autres dettes reprises .....	0,0
Déficit à financer .....	131,6
Autres besoins de trésorerie.....	-1,9
<b>Total .....</b>	<b>298,8</b>
<b>Ressources de financement</b>	
Émission de dette à moyen et long termes, nette des rachats .....	300,0
Ressources affectées à la Caisse de la dette publique et consacrées au désendettement .....	0,0
Variation nette de l'encours des titres d'État à court terme .....	5,8
Variation des dépôts des correspondants.....	0,0
Variation des disponibilités du Trésor à la Banque de France et des placements de trésorerie de l'État.....	3,3
Autres ressources de trésorerie .....	-10,3
<b>Total .....</b>	<b>298,8</b>

2° Le plafond de la variation nette, appréciée en fin d'année et en valeur nominale, de la dette négociable de l'État d'une durée supérieure à un an demeure inchangé.

SECONDE PARTIE

**MOYENS DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIONS  
SPÉCIALES**

TITRE UNIQUE

**AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2025. –  
CRÉDITS DES MISSIONS**

**I. – Autorisation des crédits des missions**

**Article 5**

I. – Il est ouvert aux ministres, pour 2025, au titre du budget général, des autorisations d’engagement et des crédits de paiement supplémentaires s’élevant respectivement aux montants de 3 040 479 860 € et de 3 192 704 413 €, conformément à la répartition parmission donnée à l’état B annexé à la présente loi.

II. – Il est annulé pour 2025, au titre du budget général, des autorisations d’engagement et des crédits de paiement s’élevant respectivement aux montants de 9 812 561 722 € et de 10 273 859 506 €,conformément à la répartition par mission donnée à l’état B annexé à la présente loi.

**Article 6**

Il est annulé pour 2025, au titre des budgets annexes, des autorisations d’engagement et des crédits de paiement s’élevant respectivement aux montants de 4 874 463 € et de 15 436 927 €, conformément à la répartition par mission donnée à l’état C annexé à la présente loi.

**Article 7**

I. – Il est ouvert aux ministres, pour 2025, au titre des comptes d’affection spéciiale, des autorisations d’engagement et des crédits de paiement supplémentaires s’élevant respectivement aux montants de 44 258 953 € et de 44 258 953 €, conformément à la répartition par mission donnée à l’état D annexé à la présente loi.

II. – Il est annulé pour 2025, au titre des comptes d'affectation spéciale, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement s'élevant respectivement aux montants de 4 750 920 € et de 4 750 920 €, conformément à la répartition par mission donnée à l'état D annexé à la présente loi.

III. – Il est ouvert aux ministres, pour 2025, au titre des comptes de concours financiers, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement supplémentaires s'élevant respectivement aux montants de 318 374 384 € et de 234 674 384 €, conformément à la répartition par mission donnée à l'état D annexé à la présente loi.

IV. – Il est annulé pour 2025, au titre des comptes de concours financiers, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement s'élevant respectivement aux montants de 2 696 466 377 € et de 3 465 965 952 €, conformément à la répartition parmission donnée à l'état D annexé à la présente loi.

## **II. – Plafonds des autorisations d'emplois**

### **Article 8**

L'article 145 de la loi n° 2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025 est ainsi modifié :

1° À la première phrase du premier alinéa, le nombre : « 402 489 » est remplacé par le nombre : « 402 812 » ;

2° La seconde colonne du tableau du second alinéa est ainsi modifiée :

a) À la vingt-huitième ligne, le nombre : « 19 585 » est remplacé par le nombre : « 19 781 » ;

b) À la vingt-neuvième ligne, le nombre : « 5 049 » est remplacé par le nombre : « 5 245 » ;

c) Aux soixante-dixième et soixante et onzième lignes, le nombre : « 743 » est remplacé par le nombre : « 870 » ;

*d) À la dernière ligne, le nombre : « 402 489 » est remplacé par le nombre : « 402 812 ».*

*Délibéré en séance publique, à Paris, le 3 décembre 2025.*

*Le Président,*

*Signé : Gérard LARCHER*

ÉTATS  
LÉGISLATIFS  
ANNEXÉS

ÉTAT A  
(ARTICLE 4 DE LA LOI)

*VOIES ET MOYENS POUR 2025 RÉVISÉS*

## I. - BUDGET GÉNÉRAL

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2025
	<b>1. Recettes fiscales</b>	
	<b>11. Impôt net sur le revenu</b>	<b>+385 407 917</b>
1101	Impôt net sur le revenu .....	+385 407 917
	<b>12. Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles</b>	<b>+211 800 000</b>
1201	Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles.....	+211 800 000
	<b>13. Impôt net sur les sociétés</b>	<b>+5 183 317 539</b>
1301	Impôt net sur les sociétés .....	+5 183 317 539
	<b>13 bis. Contribution sociale sur les bénéfices des sociétés</b>	<b>-176 000 000</b>
1302	Contribution sociale sur les bénéfices des sociétés .....	-176 000 000
	<b>13 ter. Contribution de la Caisse des dépôts et consignations représentative de l'impôt sur les sociétés</b>	<b>+174 366 360</b>
1303	Contribution de la Caisse des dépôts et consignations représentative de l'impôt sur les sociétés.....	+174 366 360
	<b>14. Autres impôts directs et taxes assimilées</b>	<b>+438 704 989</b>
1401	Retenues à la source sur certains bénéfices non commerciaux et de l'impôt sur le revenu.....	-44 822 939
1402	Retenues à la source et prélèvements sur les revenus de capitaux mobiliers et le prélèvement sur les bons anonymes.....	+100 000 000
1404	Précompte dû par les sociétés au titre de certains bénéfices distribués (loi n° 65-566 du 12 juillet 1965, art. 3) .....	+23 276
1405	Prélèvement exceptionnel de 25 % sur les distributions de bénéfices.....	-970 931
1406	Impôt sur la fortune immobilière .....	+375 618 701

1407	Taxe sur les locaux à usage de bureaux, les locaux commerciaux et de stockage .....	-35 609
1408	Prélèvements sur les entreprises d'assurance .....	-209 893
1411	Cotisations perçues au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction.....	-35 772
1412	Taxe de participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue .....	-43 213
1413	Taxe forfaitaire sur les métaux précieux, les bijoux, les objets d'art, de collection et d'antiquité .....	-187 002
1415	Contribution des institutions financières .....	-1 268
1416	Taxe sur les surfaces commerciales.....	-487 024
1421	Cotisation nationale de péréquation de taxe professionnelle.....	-199 670
1427	Prélèvements de solidarité .....	+220 816 236
1430	Taxe sur les services numériques .....	+117 000 000
1440	Contribution différentielle applicable à certains contribuables titulaires de très hauts revenus .....	-523 500 000
1441	Contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises .....	+160 000 000
1497	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises .....	+39 531 039
1498	Cotisation foncière des entreprises .....	-1 292 405
1499	Recettes diverses.....	-2 498 537
	<b>15. Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques nette</b>	<b>+72 275 100</b>
1501	Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques nette .....	+72 275 100
	<b>16. Taxe sur la valeur ajoutée nette</b>	<b>-4 980 843 446</b>
1601	Taxe sur la valeur ajoutée nette .....	-4 980 843 446
	<b>17. Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes</b>	<b>+2 107 104 88 0</b>
1701	Mutations à titre onéreux de créances, rentes, prix d'offices .....	-594 125
1702	Mutations à titre onéreux de fonds de commerce .....	-304 171
1703	Mutations à titre onéreux de meubles corporels .....	-533 235

1704	Mutations à titre onéreux d'immeubles et droits immobiliers.....	-94 232
1705	Mutations à titre gratuit entre vifs (donations) .....	-395 997 554
1706	Mutations à titre gratuit par décès .....	+318 726 761
1707	Contribution de sécurité immobilière .....	+42 539 834
1711	Autres conventions et actes civils.....	-739 388
1713	Taxe de publicité foncière .....	-777 549
1714	Prélèvement sur les sommes versées par les organismes d'assurance et assimilés à raison des contrats d'assurance en cas de décès .....	-603 471
1716	Recettes diverses et pénalités.....	-406 741
1721	Timbre unique.....	-100 513 314
1726	Produit de la taxe additionnelle à la taxe sur les certifications d'immatriculation des véhicules .....	+7 000 000
1752	Contribution sur la rente inframarginale de la production d'électricité .....	+553 000 000
1753	Autres taxes intérieures.....	+1 621 564 719
1754	Autres droits et recettes accessoires .....	+453 959
1755	Amendes et confiscations .....	-84 102
1756	Taxe générale sur les activités polluantes.....	-37 000 000
1761	Taxe et droits de consommation sur les tabacs.....	+11 000 000
1768	Taxe spéciale sur certains véhicules routiers.....	-224 068
1769	Autres droits et recettes à différents titres .....	-28 207 705
1776	Redevances sanitaires d'abattage et de découpage.....	-62 484
1777	Taxe sur certaines dépenses de publicité .....	+286
1781	Taxe sur les installations nucléaires de base.....	+32 330 075
1782	Taxes sur les stations et liaisons radioélectriques privées .....	-31 216
1785	Produits des jeux exploités par la Française des jeux (hors paris sportifs) .....	+345 286 851
1786	Prélèvements sur le produit des jeux dans les casinos.....	-5 285 426

1787	Prélèvement sur le produit brut des paris hippiques .....	+22 835 912
1788	Prélèvement sur les paris sportifs .....	+142 488 781
1789	Prélèvement sur les jeux de cercle en ligne .....	-2 831 600
1797	Taxe sur les transactions financières .....	+18 000 000
1799	Autres taxes .....	-433 831 917
	<b>18. Autres remboursements et dégrèvements d'impôts d'État</b>	<b>+316 915 000</b>
	Remboursements et dégrèvements d'impôts d'État, autres que ceux s'appliquant à l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés, la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques et la taxe sur la valeur ajoutée .....	+316 915 000
	<b>2. Recettes non fiscales</b>	
	<b>21. Dividendes et recettes assimilées</b>	<b>+345 890 528</b>
2110	Produits des participations de l'État dans des entreprises financières.....	+212 868 547
2116	Produits des participations de l'État dans des entreprises non financières et bénéfices des établissements publics non financiers .....	-20 621 766
2199	Autres dividendes et recettes assimilées.....	+153 643 747
	<b>22. Produits du domaine de l'État</b>	<b>+24 672 683</b>
2201	Revenus du domaine public non militaire .....	-11 048 926
2202	Autres revenus du domaine public .....	-1 663 417
2203	Revenus du domaine privé.....	-60 197 274
2212	Autres produits de cessions d'actifs .....	+97 000 000
2299	Autres revenus du Domaine.....	+582 300
	<b>23. Produits de la vente de biens et services</b>	<b>+28 437 235</b>
2301	Remboursement par l'Union européenne des frais d'assiette et de perception des impôts et taxes perçus au profit de son budget.....	+31 129 213
2303	Autres frais d'assiette et de recouvrement.....	-91 329 817
2304	Rémunération des prestations assurées par les services du Trésor public au titre de la collecte de l'épargne .....	-4 338 994
2305	Produits de la vente de divers biens.....	+729

2306	Produits de la vente de divers services .....	-20 707
2399	Autres recettes diverses .....	+92 996 811
	<b>24. Remboursements et intérêts des prêts, avances et autres immobilisations financières</b>	<b>-256 070 497</b>
2401	Intérêts des prêts à des banques et à des États étrangers .....	-53 272 597
2402	Intérêts des prêts du fonds de développement économique et social .....	-17 221 617
2403	Prêts et avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics.....	-19 183 490
2409	Intérêts des autres prêts et avances .....	+24 692 000
2413	Reversement au titre des créances garanties par l'État.....	+6 323 026
2499	Autres remboursements d'avances, de prêts et d'autres créances immobilisées .....	-197 407 819
	<b>25. Amendes, sanctions, pénalités et frais de poursuites</b>	<b>+1 756 072 882</b>
2501	Produits des amendes de la police de la circulation et du stationnement routiers .....	+39 508 034
2502	Produits des amendes prononcées par les autorités de la concurrence .....	+566 038 030
2503	Produits des amendes prononcées par les autres autorités administratives indépendantes .....	+354 289 878
2504	Recouvrements poursuivis à l'initiative de l'agence judiciaire de l'État .....	-3 036 927
2505	Produit des autres amendes et condamnations pécuniaires .....	+686 228 893
2510	Frais de poursuite.....	-1 776 692
2511	Frais de justice et d'instance.....	-16 007 110
2512	Intérêts moratoires .....	+14 402
2513	Pénalités.....	+130 814 374
	<b>26. Divers</b>	<b>+248 986 140</b>
2601	Reversements de Natixis.....	-1 879 848
2602	Reversements au titre des procédures de soutien financier au commerce extérieur .....	+150 034 163

2603	Prélèvements sur les fonds d'épargne gérés par la Caisse des dépôts et consignations .....	+196 000 000
2604	Divers produits de la rémunération de la garantie de l'État .....	+8 317 000
2612	Redevances et divers produits pour frais de contrôle et de gestion .....	-422 527
2613	Prélèvement effectué sur les salaires des conservateurs des hypothèques .....	+3 841
2615	Commissions et frais de trésorerie perçus par l'État dans le cadre de son activité régaliennes .....	-19 619
2616	Frais d'inscription .....	+38 849
2617	Recouvrement des indemnisations versées par l'État au titre des expulsions locatives .....	-686 154
2618	Remboursement des frais de scolarité et accessoires .....	-210 728
2620	Récupération d'indus .....	+34 722 647
2621	Recouvrements après admission en non-valeur .....	+3 612 980
2623	Reversements de fonds sur les dépenses des ministères ne donnant pas lieu à rétablissement de crédits .....	+45 737 788
2624	Intérêts divers (hors immobilisations financières) .....	+10 527 433
2625	Recettes diverses en provenance de l'étranger .....	+460 529
2626	Remboursement de certaines exonérations de taxe foncière sur les propriétés non bâties (art. 109 de la loi de finances pour 1992) .....	+194 576
2697	Recettes accidentnelles .....	+45 296 229
2698	Produits divers .....	-242 741 018
2699	Autres produits divers .....	-1
	<b>3. Prélèvements sur les recettes de l'État</b>	
	<b>31. Prélèvements sur les recettes de l'État au profit des collectivités territoriales</b>	<b>+925 062 347</b>
3106	Prélèvement sur les recettes de l'État au profit du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) .....	+576 106 964
3107	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la compensation d'exonérations relatives à la fiscalité locale .....	+101 050 724

3120	Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (départements) .....	+2 677 360
3121	Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (établissements publics de coopération intercommunale) .....	+17 676 096
3122	Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (communes) .....	-17 676 102
3145	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la compensation de la réduction de 50 % des valeurs locatives de taxe foncière sur les propriétés bâties et de cotisation foncière des entreprises des locaux industriels .....	+222 711 652
3146	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la compensation des communes et des établissements publics de coopération intercommunale contributeurs au fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) subissant une perte de base de cotisation foncière des entreprises ...	-1 670 957
3163	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la compensation et du lissage des pertes exceptionnelles de recettes de taxe foncière sur les propriétés bâties .....	+14 400 000
3164	Prélèvement sur les recettes de l'État compensant les pertes de recettes résultant du recentrage de l'assiette de taxe d'habitation sur les résidences secondaires.....	+9 786 610
	<b>32. Prélèvement sur les recettes de l'État au profit de l'Union européenne</b>	<b>-125 118 465</b>
3201	Prélèvement sur les recettes de l'État au profit du budget de l'Union européenne .....	-125 118 465

*RÉCAPITULATION DES RÉVISIONS DE RECETTES DU BUDGET GÉNÉRAL*

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2025
	<b>1. Recettes fiscales</b>	<b>+3 733 048 339</b>
11	Impôt net sur le revenu .....	+385 407 917
12	Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles .....	+211 800 000
13	Impôt net sur les sociétés .....	+5 183 317 539
13 bis	Contribution sociale sur les bénéfices des sociétés .....	-176 000 000
13 ter	Contribution de la Caisse des dépôts et consignations représentative de l'impôt sur les sociétés .....	+174 366 360
14	Autres impôts directs et taxes assimilées .....	+438 704 989
15	Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques nette .....	+72 275 100
16	Taxe sur la valeur ajoutée nette .....	-4 980 843 446
17	Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes .....	+2 107 104 880
18	Autres remboursements et dégrèvements d'impôts d'État .....	+316 915 000
	<b>2. Recettes non fiscales</b>	<b>+2 147 988 971</b>
21	Dividendes et recettes assimilées .....	+345 890 528
22	Produits du domaine de l'État .....	+24 672 683
23	Produits de la vente de biens et services .....	+28 437 235
24	Remboursements et intérêts des prêts, avances et autres immobilisations financières .....	-256 070 497
25	Amendes, sanctions, pénalités et frais de poursuites .....	+1 756 072 882
26	Divers .....	+248 986 140
	<b>3. Prélèvements sur les recettes de l'État</b>	<b>+799 943 882</b>
31	Prélèvements sur les recettes de l'État au profit des collectivités territoriales .....	+925 062 347
32	Prélèvement sur les recettes de l'État au profit de l'Union européenne ..	-125 118 465
	<b>Total des révisions de recettes, nettes des prélèvements (1 + 2 - 3)</b>	<b>+5 081 093 428</b>

**II. - BUDGETS ANNEXES**

(En euros)

<b>Numéro de ligne</b>	<b>Intitulé de la recette</b>	<b>Révision des évaluations pour 2025</b>
	<b>Contrôle et exploitation aériens</b>	<b>+99 454 452</b>
7060	Redevance océanique et redevances pour services terminaux de la circulation aérienne en outre-mer.....	+750 000
7061	Redevances de route .....	+98 026 160
7063	Redevances pour services terminaux de la circulation aérienne pour la métropole .....	-4 776 182
7069	Contribution Bâle-Mulhouse.....	+985 065
7081	Recettes diverses .....	+23 683 488
7501	Tarif de l'aviation civile (part de la taxe sur le transport aérien de marchandises et de la taxe sur le transport aérien de passagers).....	-17 214 079
9200	Produit de cession d'actif .....	-2 000 000
	<b>Total.....</b>	<b>+99 454 452</b>

### III. - COMPTES D'AFFECTATION SPÉCIALE

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2025
	<b>Contrôle de la circulation et du stationnement routiers</b>	<b>+84 059 646</b>
	<b>Section : Circulation et stationnement routiers</b>	<b>+84 059 646</b>
04	Amendes forfaitaires de la police de la circulation et amendes forfaitaires majorées issues des infractions constatées par la voie du système de contrôle-sanction automatisé et des infractions aux règles de la police de la circulation .....	+84 059 646
01	<b>Développement agricole et rural</b>	<b>-13 000 000</b>
01	Taxe sur le chiffre d'affaires des exploitations agricoles.....	-13 000 000
	<b>Gestion du patrimoine immobilier de l'État</b>	<b>-60 000 000</b>
01	Produits des cessions immobilières .....	-70 000 000
02	Produits de redevances domaniales .....	+10 000 000
	<b>Participations financières de l'État</b>	<b>-3 263 590 475</b>
01	Produit des cessions, par l'État, de titres, parts ou droits de sociétés détenus directement .....	-690 369 918
04	Remboursement de créances rattachées à des participations financières .....	+5 779 443
06	Versement du budget général .....	-2 579 000 000
	<b>Pensions</b>	<b>-495 024 156</b>
	<b>Section : Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité</b>	<b>-501 258 086</b>
01	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension.....	-14 385 641
02	Personnels civils : retenues pour pensions : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension.....	-17 896

03	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension .....	-2 635 519
04	Personnels civils : retenues pour pensions : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension.....	-81 889
05	Personnels civils : retenues pour pensions : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste).....	-207 363
06	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de France Télécom et agents détachés à France Télécom .....	+1 401 454
07	Personnels civils : retenues pour pensions : primes et indemnités ouvrant droit à pension .....	-959 324
10	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État : surcotisations salariales du temps partiel et des cessations progressives d'activité.....	-45 867
11	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres des établissements publics et agents détachés hors l'État : surcotisations salariales du temps partiel et des cessations progressives d'activité.....	+4 266 464
14	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres et détachés des budgets annexes.....	-116 696
21	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension (hors allocation temporaire d'invalidité) .....	-259 520 586
22	Personnels civils : contributions des employeurs : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors allocation temporaire d'invalidité).....	-310 463
23	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension .....	+129 637 284
24	Personnels civils : contributions des employeurs : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension.....	+2 415 966
25	Personnels civils : contributions des employeurs : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste) .....	+8 277 906

26	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de France Télécom et agents détachés à France Télécom .....	+6 834 203
27	Personnels civils : contributions des employeurs : primes et indemnités ouvrant droit à pension .....	-2 582 321
32	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de La Poste et agents détachés à La Poste .....	-211 504 048
33	Personnels civils : contributions des employeurs : allocation temporaire d'invalidité .....	+264 725
34	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres et détachés des budgets annexes .....	-1 228 029
41	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension .....	-12 244 729
42	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension .....	-1 281
43	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension .....	-32 051
44	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension .....	-12 902
45	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste) .....	-10 556
47	Personnels militaires : retenues pour pensions : primes et indemnités ouvrant droit à pension .....	-772 524
51	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension .....	-134 648 415
52	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension .....	-15 506
53	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension .....	-1 256 151

54	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension .....	-488 313
55	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste) .....	-213 086
57	Personnels militaires : contributions des employeurs : primes et indemnités ouvrant droit à pension .....	-10 064 932
61	Recettes diverses (administration centrale) : Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) : transfert au titre de l'article 59 de la loi n° 2009-1673 du 30 décembre 2009 de finances pour 2010 .....	+6 000 000
65	Recettes diverses (administration centrale) : compensation démographique généralisée : personnels civils .....	-10 000 000
67	Recettes diverses : récupération des indus sur pensions : personnels civils .....	+3 000 000
	<b>Section : Ouvriers des établissements industriels de l'État</b>	<b>-7 642 279</b>
71	Cotisations salariales et patronales .....	-534 132
72	Contribution au fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État (FSPOEIE) et au fonds des rentes d'accident du travail des ouvriers civils des établissements militaires (RATOCEM) .....	-6 891 786
74	Recettes diverses .....	-111 412
75	Autres financements : Fonds de solidarité vieillesse (FSV), Fonds de solidarité invalidité (FSI) et cotisations rétroactives .....	-104 949
	<b>Section : Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions</b>	<b>+13 876 209</b>
81	Financement de la retraite du combattant : participation du budget général .....	-6 953 499
87	Financement des pensions militaires d'invalidité : participation du budget général .....	+12 019 238
89	Financement des pensions d'Alsace-Lorraine : participation du budget général .....	+400 000
91	Financement des allocations de reconnaissance des anciens supplétifs : participation du budget général .....	+8 410 470
	<b>Total .....</b>	<b>-3 747 554 985</b>

#### IV. - COMPTES DE CONCOURS FINANCIERS

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2025
01	<b>Avances à l'audiovisuel public</b> Recettes .....	+10 417 568 +10 417 568
	<b>Avances aux collectivités territoriales et aux collectivités régies par les articles 73, 74 et 76 de la Constitution</b> <b>Section : Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes</b>	-826 420 540 -826 420 540
05	Recettes diverses .....	-284 774 961
09	Taxe d'habitation et taxes annexes.....	+100 628 142
10	Taxes foncières et taxes annexes.....	-535 481 975
11	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.....	+11 799 312
12	Cotisation foncière des entreprises et taxes annexes.....	-118 591 058
	<b>Prêts à des États étrangers</b> <b>Section : Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France</b> Remboursement des prêts accordés à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France .....	+1 159 561 986 +16 648 074 +16 648 074
01	<b>Section : Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France</b> Remboursement de prêts du Trésor .....	+2 913 912 +2 913 912
02	<b>Section : Prêts aux États membres de la zone euro</b> Remboursement des prêts consentis aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro.....	+1 140 000 000 +1 140 000 000
	<b>Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés</b>	<b>-219 693 753</b>

	<b>Section : Prêts pour le développement économique et social</b>	<b>-219 693 753</b>
06	Prêts pour le développement économique et social.....	-219 735 695
12	Prêts octroyés dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir ....	+41 942
	<b>Prêts et avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics</b>	<b>-2 877 972 776</b>
01	Remboursement des avances octroyées au titre du préfinancement des aides communautaires de la politique agricole commune .....	-2 900 000 000
03	Remboursement des avances octroyées à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics .....	-1 322 288
04	Remboursement des prêts et avances octroyés à des services de l'État .....	+25 846 909
06	Remboursement des prêts octroyés aux exploitants d'aéroports touchés par la crise de covid-19 au titre des dépenses de sûreté-sécurité .....	-2 497 397
	<b>Total.....</b>	<b>-2 754 107 515</b>

**ÉTAT B**  
**(ARTICLE 5 DE LA LOI)**

*RÉPARTITION DES CRÉDITS POUR 2025 OUVERTS ET ANNULÉS, PAR MISSION ET PROGRAMME, AU TITRE DU BUDGET GÉNÉRAL*

*(En euros)*

<b>Mission / Programme</b>	<b>Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes</b>	<b>Crédits de paiement supplémentaires ouverts</b>	<b>Autorisations d'engagement annulées</b>	<b>Crédits de paiement annulés</b>
<b>Action extérieure de l'État</b>			<b>73 072 877</b>	<b>68 940 645</b>
Action de la France en Europe et dans le monde			49 000 000	46 000 000
Diplomatie culturelle et d'influence			13 000 000	13 000 000
Français à l'étranger et affaires consulaires			11 072 877	9 940 645
<b>Administration générale et territoriale de l'État</b>			<b>147 618 769</b>	<b>101 127 278</b>
Administration territoriale de l'État			4 468 220	6 036 676
Vie politique			6 401 044	4 095 609
Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur			136 749 505	90 994 993
<b>Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales</b>			<b>175 260 303</b>	<b>108 504 510</b>
Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt			60 605 778	78 505 778

Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation			29 040 652	4 484 696
Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture			60 099 837	
Allègements du coût du travail en agriculture (TODE-AG)			25 514 036	25 514 036
<b>Aide publique au développement</b>			<b>159 484 127</b>	<b>19 152 383</b>
Aide économique et financière au développement			105 724 053	19 098 557
Solidarité à l'égard des pays en développement			53 760 074	53 826
<b>Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation</b>			<b>15 225 563</b>	<b>15 209 643</b>
Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale			15 225 563	15 209 643
<b>Cohésion des territoires</b>	<b>124 500 000</b>	<b>155 500 000</b>	<b>245 425 527</b>	<b>142 306 127</b>
Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables	124 500 000	124 500 000		
Aide à l'accès au logement			57 413 967	57 413 967

Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat			160 469 778	57 350 378
Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire		31 000 000		
Politique de la ville			27 541 782	27 541 782
<b>Conseil et contrôle de l'État</b>			<b>7 008 130</b>	<b>2 300 000</b>
Conseil d'État et autres juridictions administratives			7 008 130	2 300 000
<b>Culture</b>			<b>123 612 258</b>	<b>48 846 939</b>
Patrimoines			52 337 896	23 840 942
Création			37 000 000	10 491 545
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture			30 828 796	13 030 885
Soutien aux politiques du ministère de la culture			3 445 566	1 483 567
<b>Défense</b>	<b>209 000 000</b>	<b>349 000 000</b>	<b>100 000 000</b>	<b>188 000 000</b>
Environnement et prospective de la politique de défense			40 000 000	40 000 000
Préparation et emploi des forces				88 000 000
Soutien de la politique de la défense	209 000 000	209 000 000		60 000 000
<i>dont titre 2</i>	209 000 000	209 000 000		

Équipement des forces		140 000 000	60 000 000	
<b>Direction de l'action du Gouvernement</b>			<b>11 925 194</b>	<b>1 640 815</b>
Coordination du travail gouvernemental			10 761 420	
Protection des droits et libertés			1 163 774	1 640 815
<b>Écologie, développement et mobilité durables</b>	<b>1 128 007 960</b>	<b>1 146 920 000</b>	<b>136 572 336</b>	<b>68 029 168</b>
Infrastructures et services de transports			42 582 174	8 842 592
Paysages, eau et biodiversité			500 002	500 000
Expertise, information géographique et météorologie	2 920 000	2 920 000		
Prévention des risques			62 404 261	30 000 000
Énergie, climat et après-mines			2 920 000	22 920 000
Service public de l'énergie	1 125 087 960	1 144 000 000		
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables			26 921 903	5 766 576
Sûreté nucléaire et radioprotection			1 243 996	
<b>Économie</b>	<b>58 959 131</b>	<b>81 709 008</b>	<b>332 319 233</b>	<b>176 726 561</b>

Développement des entreprises et régulations		60 488 208	195 975 105	
Plan “France très haut débit”				40 992 073
Statistiques et études économiques			3 957 486	3 347 846
Stratégies économiques	58 959 131	21 220 800		
Financement des opérations patrimoniales en 2025 sur le compte d'affectation spéciale “Participations financières de l’État”			132 386 642	132 386 642
<b>Engagements financiers de l’État</b>	<b>424 993 211</b>	<b>424 993 211</b>	<b>2 912 400 034</b>	<b>2 912 077 534</b>
Charge de la dette et trésorerie de l’État (crédits évaluatifs)			2 879 383 738	2 879 383 738
Appels en garantie de l’État (crédits évaluatifs)	424 993 211	424 993 211		
Épargne			31 016 296	30 693 796
Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l’État (crédits évaluatifs)			2 000 000	2 000 000
<b>Enseignement scolaire</b>			<b>168 762 875</b>	<b>131 032 618</b>
Enseignement scolaire public du premier degré			8 160 952	2 960 952
Enseignement scolaire public du second degré			25 963 191	2 466 896

Vie de l'élève			72 212 165	83 037 768
Enseignement privé du premier et du second degrés			1 769 686	637 802
Soutien de la politique de l'éducation nationale			56 159 275	41 929 200
Enseignement technique agricole			4 497 606	
<b>Gestion des finances publiques</b>			<b>55 813 047</b>	<b>66 144 337</b>
Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local			43 495 818	41 821 186
Conduite et pilotage des politiques économiques et financières			10 503 184	11 337 697
Facilitation et sécurisation des échanges			1 814 045	12 985 454
<b>Immigration, asile et intégration</b>			<b>18 966 030</b>	<b>69 190 403</b>
Immigration et asile			3 362 627	53 587 000
Intégration et accès à la nationalité française			15 603 403	15 603 403
<b>Investir pour la France de 2030</b>	<b>242 000 000</b>	<b>45 528 234</b>	<b>242 000 000</b>	<b>1 556 117 737</b>
Soutien des progrès de l'enseignement et de la recherche				15 470 027
Valorisation de la recherche				9 955 618

Accélération de la modernisation des entreprises			151 500 000	112 189 897
Financement des investissements stratégiques			90 500 000	1 418 502 195
Financement structurel des écosystèmes d'innovation	242 000 000	45 528 234		
<b>Justice</b>			<b>82 751 216</b>	<b>101 727 478</b>
Justice judiciaire			35 925 553	
Administration pénitentiaire			37 175 664	89 677 479
Protection judiciaire de la jeunesse			7 949 999	7 949 999
Conduite et pilotage de la politique de la justice			1 700 000	4 100 000
<b>Médias, livre et industries culturelles</b>			<b>3 106 109</b>	<b>3 052 048</b>
Presse et médias			3 106 109	3 052 048
<b>Outre-mer</b>		<b>45 261 580</b>	<b>50 055 822</b>	<b>17 418 682</b>
Emploi outre-mer			18 816 702	17 418 682
Conditions de vie outre-mer		45 261 580	31 239 120	
<b>Recherche et enseignement supérieur</b>	<b>et</b>	<b>60 000 000</b>	<b>60 000 000</b>	<b>233 458 573</b>
Formations supérieures et recherche universitaire			67 360 535	66 012 976
Vie étudiante			35 598 038	33 905 835

Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires			50 000 000	50 000 000
Recherche spatiale			79 000 000	79 000 000
Recherche duale (civile et militaire)	60 000 000	60 000 000		
Enseignement supérieur et recherche agricoles			1 500 000	1 500 000
<b>Régimes sociaux et de retraite</b>	<b>117 099 914</b>	<b>117 099 914</b>		
Régimes sociaux et de retraite des transports terrestres	62 773 808	62 773 808		
Régimes de retraite et de sécurité sociale des marins	27 000 000	27 000 000		
Régimes de retraite des mines, de la SEITA, et divers	27 326 106	27 326 106		
<b>Relations avec les collectivités territoriales</b>	<b>21 637 497</b>			<b>57 356 965</b>
Concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements				40 000 000
Concours spécifiques et administration	21 637 497			17 356 965
<b>Remboursements et dégrèvements</b>			<b>3 230 035 883</b>	<b>3 230 035 883</b>
Remboursements et dégrèvements d'impôts d'État (crédits évaluatifs)			3 111 210 892	3 111 210 892

Remboursements et dégrèvements d'impôts locaux (crédits évaluatifs)			118 824 991	118 824 991
<b>Santé</b>	<b>2 197 240</b>	<b>5 027 168</b>		
Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	2 197 240	5 027 168		
<b>Sécurités</b>	<b>79 584 799</b>	<b>189 109 052</b>	<b>3 000 000</b>	<b>8 801 843</b>
Police nationale	39 579 739	13 800 000		
Gendarmerie nationale	40 005 060	54 844 512		
Sécurité et éducation routières			3 000 000	8 801 843
Sécurité civile		120 464 540		
<b>Solidarité, insertion et égalité des chances</b>	<b>565 336 445</b>	<b>572 056 246</b>		
Inclusion sociale et protection des personnes	439 529 883	446 402 263		
Handicap et dépendance	121 533 912	121 381 333		
Égalité entre les femmes et les hommes	4 272 650	4 272 650		
<b>Sport, jeunesse et vie associative</b>	<b>500 000</b>	<b>500 000</b>	<b>168 444 446</b>	<b>76 785 684</b>
Sport			141 930 642	46 430 642
Jeunesse et vie associative			24 013 804	8 463 051
Jeux olympiques et paralympiques 2024			2 500 000	21 891 991

Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030	500 000	500 000		
<b>Transformation et fonction publiques</b>			<b>224 061 523</b>	<b>47 879 453</b>
Performance et résilience des bâtiments de l'État et de ses opérateurs			200 000 000	18 996 184
Transformation publique			24 061 523	28 883 269
<b>Travail, emploi et administration des ministères sociaux</b>	<b>6 663 663</b>		<b>892 181 847</b>	<b>825 035 961</b>
Accès et retour à l'emploi			616 371 594	395 482 927
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi			272 347 090	421 238 764
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail			3 463 163	5 094 334
Soutien des ministères sociaux	6 663 663			3 219 936
<b>Total</b>	<b>3 040 479 860</b>	<b>3 192 704 413</b>	<b>9 812 561 722</b>	<b>10 273 859 506</b>

ÉTAT C  
(ARTICLE 6 DE LA LOI)

RÉPARTITION DES CRÉDITS POUR 2025 OUVERTS ET ANNULÉS, PAR  
MISSION ET PROGRAMME, AU TITRE DES BUDGETS ANNEXES

(En euros)

Mission / Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Contrôle et exploitation aériens			3 724 580	14 426 927
Soutien aux prestations de l'aviation civile			25 285	9 025 286
Transports aériens, surveillance et certification			3 699 295	5 401 641
Publications officielles et information administrative			1 149 883	1 010 000
Édition et diffusion			22 189	
Pilotage et ressources humaines			1 127 694	1 010 000
<b>Total</b>			<b>4 874 463</b>	<b>15 436 927</b>

ÉTAT D  
(ARTICLE 7 DE LA LOI)

RÉPARTITION DES CRÉDITS POUR 2025 OUVERTS ET ANNULÉS, PAR  
MISSION ET PROGRAMME, AU TITRE DES COMPTES SPÉCIAUX

I. – COMPTES D’AFFECTATION SPÉCIALE

(En euros)

Mission / Programme	Autorisations d’engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d’engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Contrôle de la circulation et du stationnement routiers	39 508 033	39 508 033		
Désendettement de l’État	39 508 033	39 508 033		
Participations financières de l’État	4 750 920	4 750 920	4 750 920	4 750 920
Opérations en capital intéressant les participations financières de l’État			4 750 920	4 750 920
Désendettement de l’État et d’établissements publics de l’État	4 750 920	4 750 920		
<b>Total</b>	<b>44 258 953</b>	<b>44 258 953</b>	<b>4 750 920</b>	<b>4 750 920</b>

## II. - COMPTES DE CONCOURS FINANCIERS

(En euros)

Mission / Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
<b>Avances à l'audiovisuel public</b>	<b>10 627 126</b>	<b>10 627 126</b>	<b>209 558</b>	<b>209 558</b>
ARTE France			209 558	209 558
France Médias Monde	9 935 243	9 935 243		
TV5 Monde	691 883	691 883		
<b>Avances aux collectivités territoriales et aux collectivités régies par les articles 73, 74 et 76 de la Constitution</b>			<b>856 256 819</b>	<b>856 256 819</b>
Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes			856 256 819	856 256 819
<b>Prêts à des États étrangers</b>	<b>307 747 258</b>	<b>224 047 258</b>		<b>157 999 575</b>
Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	83 700 000			157 999 575

Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France	224 047 258	224 047 258		
<b>Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés</b>				<b>11 500 000</b>
Prêts pour le développement économique et social				11 500 000
<b>Prêts et avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics</b>			<b>1 840 000 000</b>	<b>2 440 000 000</b>
Avances à l'Agence de services et de paiement, au titre du préfinancement des aides communautaires de la politique agricole commune			1 800 000 000	2 400 000 000
Prêts et avances à des services de l'État			10 000 000	10 000 000
Prêts à FranceAgriMer au titre des préfinancements de fonds européens			30 000 000	30 000 000
<b>Total</b>	<b>318 374 384</b>	<b>234 674 384</b>	<b>2 696 466 377</b>	<b>3 465 965 952</b>

*Vu pour être annexé au projet de loi adopté par le Sénat dans sa séance du 3 décembre 2025*

*Le Président,*

*Signé : Gérard LARCHER*